

## ENVIRONNEMENT

## &gt; MD Impression contribue à la protection de l'environnement

MD Impression est connue pour éditer les fameux « Que sais-je ? », première encyclopédie de poche de 128 pages, traduite en 43 langues et diffusée à plus de 160 millions d'exemplaires. Mais, c'est aussi une entreprise qui a réorganisé l'ensemble de ses méthodes de travail pour éliminer totalement tout déchet dangereux lié à son activité.



La volonté d'agir en tant qu'imprimerie citoyenne a permis à MD Impression d'être récemment agréée Imprim'Vert®. Ce label est fondé sur trois critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non utilisation de produits toxiques. En pratique, une réorganisation totale des méthodes de travail de l'imprimerie a été réalisée en vue d'éliminer tous les déchets tels que révélateurs et fixateurs de plaques, solvants usagés, boîtes d'encres, bidons vides, chiffons souillés... L'élimination de ces déchets est assurée par des entreprises agréées

pour la garantie de conformité réglementaire. Chaque déchet est éliminé séparément en fonction de son critère chimique ou organique. Dans le même esprit, les chiffons d'essuyage sont nettoyés par une entreprise exté-

rieure en conformité avec l'Agence de l'eau. Ce système permet de réutiliser les chiffons et limite la consommation d'énergie. La collecte des chutes de coupe est effectuée par un système de rotation de bennes à papier. Une entreprise spécialisée se charge de trier ces matières premières et de les redistribuer, pour la fabrication de papier recyclé, papier journal, papier d'emballage ou carton. Parallèlement, une sensibilisation auprès des salariés a été effectuée. Michel Déchaux, gérant de l'imprimerie, témoigne : « Chacun à son poste est un acteur incontournable de notre engagement. Tout le monde est sensibilisé à l'environnement ».

Changer les anciennes habitudes n'est pas toujours facile mais nous avons réussi ! »

MD Impressions ne va pas s'arrêter là. L'imprimerie travaille déjà sur l'obtention des labels FSC et PEFC qui certifient que le bois utilisé pour la fabrication du papier provient de forêts gérées durablement en respectant l'environnement et la vie économique des régions productives. « Aujourd'hui, il faut prendre en compte les conséquences de la pollution sur notre environnement et sur les générations à venir. Cette prise de conscience nous amène à mettre un coup d'accélérateur afin de répondre aux attentes de nos clients » précise Michel Déchaux. L'ensemble de ces démarches permet à MD Impression de se positionner d'ores et déjà comme un partenaire privilégié pour réaliser des supports s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

● MD Impression, 73 avenue Ronsard - 41102 Vendôme cedex 02 54 73 08 16  
www.mdimpressions.com  
www.belles-pages.com

### Désormais, avec CARCIE, le Crédit Agricole Val de France dispose d'une structure d'experts d'affaires dédiée aux PME.

Le Crédit Agricole Val de France et les 3 autres Caisses Régionales de la Région Centre viennent de créer **Crédit Agricole Région Centre Ingénierie Entreprises**, partenaire de croissance. Structure permettant d'apporter aux PME un service jusqu'alors réservé aux Grandes Entreprises. Qu'il s'agisse du développement, de la transmission ou de l'ingénierie financière et patrimoniale, CARCIE met au service des PME des compétences de haut niveau pour les accompagner sur toutes ces questions de stratégie intimement liées à leur pérennité, tout en maintenant la proximité avec les décideurs économiques et les Caisses Régionales partenaires. Tout récemment créée, CARCIE dispose déjà de plus de 100 dossiers (reprises, levées de fonds, ingénierie patrimoniale...).

Pour bénéficier de cette expertise, contactez Gilles de Coucy  
Responsable Fusions-Acquisitions pour Val de France  
gilles.decoucy@ca-carcie.fr ou 02 54 58 37 37



**ENTREPRISE POUSSIN PEINTURES**  
139 Rue Michel Bégon - BLOIS [www.poussin-peintures.fr](http://www.poussin-peintures.fr)

Revêtements de sols souples - Peinture, résine mince - Revêtements muraux

Bureaux - Bardages - Ateliers

**Tél. 02 54 43 17 58**  
FAX. 02 54 43 80 01  
e-mail : [poussin.peintures@wanadoo.fr](mailto:poussin.peintures@wanadoo.fr)

Visitez le site L'Épicentre sur :  
[www.lepicentre.fr](http://www.lepicentre.fr)

## INNOVATION

## &gt; Un Gyrophare pour l'environnement

**Mercura, entreprise installée à La-Chaussée-Saint-Victor, est spécialiste de la signalisation lumineuse, et fournisseur de la police nationale et de nombreux véhicules prioritaires. Mercura commercialise depuis quelques semaines le premier Gyrophare bleu à leds, le Gyroled®. Une solution économique et durable, dans l'air du temps.**

La traditionnelle ampoule de gyrophare sera-t-elle bientôt reléguée au musée ? C'est ce que pense Christophe Charrault, responsable marketing de la société Mercura qui commercialise un nouveau Gyrophare, le Gyroled®, équipé de diodes électroluminescentes ou LED. Cette technologie permet de diviser la consommation électrique par 5, ne demande plus aucun entretien, et a une durée de vie sensiblement égale à celle du véhicule. En effet, la consommation

électrique du Gyroled® est inférieure à 1 Ampère, alors qu'un Gyrophare à ampoule halogène en consomme 5 sur un véhicule alimenté en 12V. Cela permet notamment de laisser la signalisation lumineuse en action avec le moteur du véhicule éteint, et de réduire d'autant les émissions de gaz à effet de serre. Il n'y a pas de petite action pour l'environnement !

Autre intérêt du produit, l'absence d'entretien. L'effet de rotation étant obtenu par l'allumage suc-

cessif des leds, il n'y a plus de moteur, plus de courroie et plus d'engrenage en mouvement, donc, à fortiori, plus de panne mécanique possible. La réduction de la consommation entraîne également une réduction de l'usure des éléments électriques, batterie et alternateur. Enfin, les leds sont conçues pour une durée de vie de 50 000 heures. Ceci signifie que si le feu est utilisé 10 heures par jour, il fonctionnera pendant 13 ans, soit pratiquement la durée de vie du véhicule.

Le Gyroled® a été homologué par les services officiels suivant la norme européenne R65 nécessaire pour être installé sur les véhicules prioritaires. Mercura propose également le Gyroled®, dans ses rampes de signalisation.

Déjà une centaine d'automobiles ont été équipées de cette nouvelle technologie qui a été choisie par le Ministère de l'intérieur pour les véhicules de la Police nationale pour les deux prochaines années.



**Mercura SAS, rue Louis Pasteur 41260 La-Chaussée-Saint-Victor, info@mercura.fr 02 54 57 52 52.**

## ENTREPRENDRE

## &gt; Une formation à la création d'entreprise à Vendôme

**Le 14 avril prochain débutera la 11<sup>ème</sup> session de « formation et accompagnement de l'entrepreneur » (FAE) animée par la Boutique de Gestion ISMER de Vendôme et permettant d'accéder à un certificat professionnel d'entrepreneur, diplôme délivré par le CNAM.**

Créer une entreprise ne s'improvise pas. Les statistiques démontrent qu'un entrepreneur formé et accompagné augmente de façon significative ses chances de succès et de pérennité de son activité. C'est pourquoi depuis 15 ans l'ISMER forme et accompagne les entrepreneurs du Vendômois. Depuis 2003, l'ISMER adhère au réseau national des Boutiques de Gestion. Un réseau qui a accompagné plus de 15 000 créateurs en 2008. Le taux de pérennité des entreprises accom-

pagnées est de 75% à 3 ans alors qu'il n'est que de 66% au niveau national. Le FAE (Formation et Accompagnement de l'entrepreneur) permet, en 11 semaines, de balayer l'ensemble des questions qui se posent lors de la création : Y a-t-il un marché pour mon produit ou mon service ? Comment convaincre mes futurs clients ? Quel est mon chiffre d'affaires potentiel ? Mon projet est-il viable financièrement ? Quels tarifs appliquer ? Ai-je les compétences pour être chef d'entreprise ? Pour quel

statut et quel régime fiscal faut-il opter ? Comment conduire mon projet ?...

● Alternant théorie et ateliers de travail sur le projet de chaque stagiaire, le FAE permet d'accéder à un certificat professionnel d'entrepreneur délivré par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

● **Renseignements et inscriptions BG ISMER, 1 rue Saint-Denis, 41100 Vendôme 02 54 73 68 68 - info@ismer.fr**

L'ÉPICENTRE  
de votre actualité

122 rue Michel-Bégon  
41000 Blois  
Tél. 02 54 56 87 88  
Fax. 02 54 56 87 89  
[www.lepicentre.fr](http://www.lepicentre.fr)

● **Directeur de la publication**  
Jean Remoué - 02 54 56 87 88  
[adm.epicentre@wanadoo.fr](mailto:adm.epicentre@wanadoo.fr)

● **Rédaction**  
L'Épicentre - 02 54 56 87 77  
[adm.epicentre@wanadoo.fr](mailto:adm.epicentre@wanadoo.fr)

● **Équipe**  
- Sylviane Sworowski - 06 86 70 03 85  
- Céline Lemaire - 06 82 59 69 49  
- Nicolas Derré  
[adm.epicentre@wanadoo.fr](mailto:adm.epicentre@wanadoo.fr)

● **Graphisme, maquette et publicité**  
Idelen - [idelen@wanadoo.fr](mailto:idelen@wanadoo.fr)  
<http://idelen.ultra-book.com/>

● **Impression**  
Imprimerie IPS - Monce-en-Belin

Dépôt légal à parution - ISSN 1767-3461 - L'Épicentre est édité par L'Édition Presse Info Centre, Société au capital de 8 000 euros - Siret 442 990 248 000 27 - TVA Intra Communautaire - FR 43 442 990 248 - Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.